l'Ain (M. Philippe RITTER) de 1997 à 1998, il fut ensuite directeur du cabinet du préfet de l'Oise (M. Alain GEHIN) de 1998 à 2000, étant intégré dans le corps des sous-préfets en décembre 1998. Sous-préfet de Saint-Martin-Saint-Barthélemy (2000-2003), puis directeur du cabinet du directeur des affaires politiques, administratives et financières de l'Outre-mer au ministère de l'Outre-mer (2003-2005), il fut ensuite secrétaire général de la préfecture de la Martinique (2005-2008). Secrétaire général de la préfecture de l'Hérault (2008-2011), M. Patrice LATRON fut préfet de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon, de septembre 2011 à juillet dernier. Il fut titularisé en qualité de préfet en juillet 2013.

M. Patrick DUVARRY, président fondateur d'Acies Consulting Group, devient président du directoire de Carlacies dont le vice-président est M° Edouard de LAMAZE, avocat au barreau de Paris, président de Carlara International

M. <u>Patrick DUVARRY</u>, président fondateur d'Acies Consulting Group et président de la holding familiale Duvarry Développement, <u>devient président du directoire de Carlacies</u>, "structure en faveur de l'alliance du droit et du conseil opérationnel en recherche et innovation", <u>nouvellement créée et détenue conjointement par Acies Consulting Group et le cabinet d'avocats Carlara International</u>.

Agé de 59 ans, M. Patrick DUVARRY fut chef de groupe chez Hachette (1975-1982) puis ingénieur d'affaires à Rank Xérox (1983-1989), avant d'être responsable grands comptes à DSI (société Olivetti) de 1990 à 1992. Président fondateur d'Acies Consulting Group depuis 1990, il est également président de la holding familiale Duvarry Développement, chargé du conseil stratégique aux filiales et de l'accompagnement à la création d'entreprise.

Me <u>Edouard de LAMAZE</u>, avocat au barreau de Paris, président de Carlara International, holding de participations financières détenant plusieurs cabinets d'avocats, ancien Délégué interministériel aux professions libérales, devient <u>vice-président du directoire de Carlacies</u>.

Né en avril 1954, titulaire d'une maîtrise de droit des affaires et du certificat d'aptitude à la profession d'avocat, Me Edouard de LAMAZE est avocat à la Cour d'appel de Paris, depuis 1979. Collaborateur du bâtonnier Francis MOLLET-VIEVILLE et de Me Geneviève AUGENDRE, de 1979 à 1986, il est depuis lors, associé gérant de la SELARL CARBONNIER LAMAZE RASLE & Associés devenu cabinet CARBONNIER LAMAZE RASLE et Associés. Il est également vice-président de Marcalliance, alliance internationale de cabinets d'avocats indépendants. Il fut président de l'Union des jeunes avocats de Paris (1992-1993) puis président de la Fédération nationale des unions des jeunes avocats (1994-1995), avant d'être membre du Conseil de l'ordre des avocats à la Cour de Paris. Délégué interministériel aux professions libérales (1996-2002), il fut également membre de la section des questions économiques générales et de la conjoncture du Conseil économique et social, de janvier 2007 à décembre 2008. Il est président de l'Observatoire national des professions libérales-ONPL depuis 2004 ainsi que membre du Comité économique et social européen depuis 2010. Me Edouard de LAMAZE est en outre depuis 1995, maire (DVD) de Bois-Héroult.

Carlacies a aujourd'hui "pour ambition d'être reconnue comme la première structure de conseil proposant une offre globale répondant aux nouvelles problématiques internationales de la fiscalité et du droit de la R&I, le tout en faveur de la croissance et de l'activité des professions libérales, tel que présenté par le projet de loi de M. Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie et des Finances. Cette nouvelle structure permettra notamment de proposer aux entreprises un audit du rendement financier et du risque fiscal du crédit d'impôt recherche ou la conduite de missions contentieuses lors de procédures de contrôle fiscal".